



Insulte de mythomane sur un réseau social

Par **Goelette**, le **06/06/2017** à **17:21**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Sur un réseau social une personne parle du mythomane de président d'un club de pétanque. Et ce président c'est moi même. Es ce que je peux porter plainte pour insulte.

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **SJ4**, le **06/06/2017** à **17:34**

bonjour,

oui vous pouvez porter plainte pour injure. après, selon la manière dont vous le faites, cela peut n'aboutir à rien, voir <http://www.loi1881.fr/porter-plainte-diffamation>

et autre point, selon le contexte, un juge peut considérer que cela ne porte pas atteinte à votre honneur donc pas un délit.

Par **Visiteur**, le **06/06/2017** à **17:43**

Bjr,

Ceci n'est pas considéré comme une insulte mais comme une qualification qu'une personne est une menteuse.

Si vous pouvez prouver que vous ne l'êtes pas, la plainte peut être pour diffamation.